

## APERÇU DES PRESTATIONS.

Le règlement des prestations et des cotisations est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2022.

	VISA BONUS CARD EXCLUSIV	VISA BONUS CARD LIGHT	VISA BONUS CARD GOLD	VISA BONUS CARD GOLD	VISA BONUS CARD CLASSIC	VISA BONUS CARD CLASSIC LIGHT	VISA BONUS CARD CLASSIC PREPAID
<b>Cotisation annuelle cartes principales</b>	CHF 216		CHF 144			CHF 48	
<b>Cotisation annuelle cartes additionnelles</b>	CHF 108		CHF 72			CHF 24	
<b>Carte de remplacement en cas de perte ou de vol</b>	gratuit (couverte par la protection de perte)		gratuit (couverte par la protection de perte)			CHF 20	
<b>Code NIP de remplacement</b>	gratuit (couverte par la protection de perte)		gratuit (couverte par la protection de perte)			CHF 10	
<b>Franchise maximale en cas d'abus</b>	pas de franchise (couverte par la protection de perte)		pas de franchise (couverte par la protection de perte)		CHF 100 – ne s'applique pas en cas d'assurance protection de perte (pour en savoir plus, consultez nos CG)		
<b>Protection de perte pour la carte principale et la carte supplémentaire</b>	gratuit		gratuit		CHF 1.50 par mois (CHF 18 par an)		x
<b>Assurance de solde (facultative)</b>	0.49 % du montant de la facture mensuelle		0.49 % du montant de la facture mensuelle		0.49 % du montant de la facture mensuelle		
<b>ScanProtect (facultatif)</b>	Couverture individuelle: CHF 80 par an / Couverture familiale: CHF 99 par an		Couverture individuelle: CHF 80 par an / Couverture familiale: CHF 99 par an		Couverture individuelle: CHF 80 par an / Couverture familiale: CHF 99 par an		
<b>24 h Helpline/Service de blocage de cartes</b>	gratuit		gratuit			x	
<b>Service de concierge</b>	gratuit		x			x	
<b>Protection juridique shopping</b>	gratuit		gratuit			x	
<b>Meilleur prix garanti</b>	gratuit		gratuit			x	
<b>Extension de la garantie fabricant</b>	gratuit		x			x	
<b>Assurance livraison de marchandises et transport</b>	gratuit		x			x	
<b>Franchise pour véhicules de location</b>	gratuit		gratuit			x	
<b>Annulation pendant le voyage</b>	gratuit		gratuit			x	
<b>Annulation avant le voyage</b>	gratuit		gratuit			x	
<b>Assistance protection juridique de voyage</b>	gratuit		gratuit			x	
<b>Frais de recherche et de secours</b>	gratuit		gratuit			x	
<b>Argent liquide de secours</b>	gratuit une fois par an, autrement CHF 200		CHF 200			x	
<b>Carte de crédit de secours</b>	gratuit une fois par an, autrement CHF 250		gratuit une fois par an, autrement CHF 250			x	
<b>Frais de traitement monnaies étrangères</b>	1.75 %		2%			2 %	
<b>Transactions en CHF à l'étranger</b>	1.75 %		2%			2 %	
<b>Retraits aux distributeurs automatiques de billets*</b>	3.75 %, min. CHF 5 (CH) / CHF 10 (étranger)	x	3.75 %, min. CHF 5 (CH) / CHF 10 (étranger)	x	3.75 %, min. CHF 5 (CH) / CHF 10 (étranger)	x	3.75 %, min. CHF 5 (CH) / CHF 10 (étranger)
<b>Frais pour les versements au guichet postal</b>	CHF 3		CHF 3			CHF 3	
<b>Taux d'intérêt annuel**</b>	12 %		12 %			12 %	
<b>Possibilité de paiement échelonné</b>	2.5 % du solde à régler par mois, au moins CHF 50	x	2.5 % du solde à régler par mois, au moins CHF 50	x	2.5 % du solde à régler par mois, au moins CHF 50	x	x
<b>Frais pour rappel de paiement</b>	CHF 20		CHF 20			CHF 20	
<b>Décompte mensuel (facture sur papier)</b>	CHF 2 par facture		CHF 2 par facture			CHF 2 par facture	
<b>Réimpression du décompte mensuel (par ordre)</b>	CHF 10		CHF 10			CHF 10	
<b>Remboursement sur compte postal ou bancaire</b>	CHF 20		CHF 20			CHF 20	
<b>Redressement non autorisé</b>	CHF 20		CHF 20			CHF 20	
<b>Recherche d'adresse</b>	CHF 25		CHF 25			CHF 25	
<b>Verified by Visa (shopping en ligne sûr)</b>	inclus		inclus			inclus	
<b>Chargement initial du compte</b>	x	x	x	x	x	x	gratuit

\* Les transactions de loto (à l'exception de Swisslotto/Lotterie Romandienne), de paris et de casinos, ainsi que les transferts d'argent Quasi Cash (par exemple via Western Union, Skrill ou Revolut) sont considérés comme des retraits d'argent liquide (jeux d'argent). Les frais minimums de 5/10 CHF pour les transactions de loterie, de paris et de casino et pour le Quasi Cash ne s'appliquent pas.

\*\* Le taux d'intérêt correspond au taux d'intérêt déterminé conformément à l'ordonnance relative à la loi sur le crédit à la consommation (LCC) et peut être adapté annuellement. Le titulaire de la carte sera informé de la modification du taux d'intérêt annuel sur la facture ou sous une autre forme appropriée.